



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 20 mai 2020

### COVID-19

#### De la crise sanitaire à l'urgence sociale pour les personnes les plus précaires !

#### L'enjeu de l'accès aux besoins essentiels & aux chèques services

A Nantes et sa périphérie, les effets de la crise sanitaire actuelle se font durement sentir pour les publics les plus vulnérables qui restent toujours éloignés voire privés des moyens pour faire face à leurs besoins essentiels en matière alimentaire et d'hygiène.

Aussi, les membres du collectif ALERTE Pays de la Loire demandent que :

- A court terme, toute personne vivant à la rue, dans des hébergements provisoires, de fortune ou sans ressources reçoive les chèques-services de l'État, pour faciliter leur accès aux produits alimentaires et d'hygiène ;
- A moyen terme, cette aide soit pérennisée après la fin du mois de mai, pour faire face dans le temps aux besoins élémentaires des personnes ;
- A long terme, des réflexions soient engagées pour que soit repensée la complémentarité entre Etat, collectivités et associations sur le champ des besoins de première nécessité.

En effet, même si l'Etat a mis en place un dispositif exceptionnel pour faire face aux conséquences de cette crise à destination des plus fragiles, notamment par le biais de chèques services<sup>1</sup>, nos organisations constatent sur la Loire Atlantique de nombreux besoins non pourvus et s'inquiètent fortement des semaines et mois à venir dans un contexte de saturation face aux multiples demandes.

#### Des publics exclus des chèques services

Alors que l'objectif du dispositif étatique est de soutenir les plus démunis, en Loire Atlantique, les services de l'Etat, malgré nos multiples interpellations, ont fait le choix d'exclure délibérément certains publics bien que l'ensemble de leurs besoins soient mal ou non couverts :

- **Personnes vivant en squat ;**
- **Personnes hébergées dans les structures pour demandeurs d'asile et déboutées de leur demande d'asile ;**
- **Personnes sans ressources vivant chez des tiers ;**
- **Personnes mineures non accompagnées non prises en charge par l'aide sociale à l'enfance.**

C'est sans compter sur celles normalement ciblées par la préfecture mais qui, sans raisons identifiées, n'ont pu y avoir accès.

---

<sup>1</sup> Le gouvernement a mis en place depuis le mois d'avril une distribution de chèques services à destination des personnes sans ressources pour faire face à leurs besoins de première nécessité.

Ces décisions, dans un contexte où l'aide associative est fortement perturbée tout comme l'accès à des ressources propres pour les personnes, ont pour conséquence qu'elles aient, depuis le début de la crise, notamment de grandes difficultés à se nourrir, avec un impact sur leur état de santé global.

### **Report vers les associations : un modèle fortement mis à mal**

Pour faire face à ces manques, les personnes se sont donc d'autant plus tournées vers les citoyens et les associations caritatives qui ont tenté d'y répondre, bien que confinés et également fragilisés par des fermetures et des reprises partielles d'activités.

### **Le résultat : des files d'attente longues pour les personnes, des équipes bénévoles épuisées, une solidarité citoyenne qui atteint ses limites et des besoins difficilement pourvus, voire pas du tout.**

Alors que la puissance publique devrait justement prendre le relai dans ce contexte exceptionnel, les services de l'Etat en Loire Atlantique, renvoie la responsabilité de l'accès aux droits fondamentaux aux associations et citoyens, révélant certes une forte solidarité, mais aussi et surtout, un problème de fond dans notre pays : l'Etat compte beaucoup trop sur ces acteurs, aboutissant, en début de confinement, à une crise alimentaire inédite !

### **Quid des semaines à venir ?**

**Dans ce contexte tendu où le dispositif des chèques services va s'arrêter au 31 mai, que va-t-il se passer pour les semaines à venir et durant la période estivale où les activités caritatives vont ralentir ? Comment les personnes les plus fragiles, alors que les effets de la crise vont se faire sentir durant plusieurs mois, vont-elles faire pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires ?**

Nos organisations sont très inquiètes pour les nombreuses personnes qu'elles sont amenées à rencontrer et au regard des situations qu'elles constatent sur le territoire de la métropole de Nantes.

**ALERTE**

**Pays de la Loire**

Le collectif Alerte regroupe en région des associations et fédérations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Il est un lieu de réflexion, d'échange et d'interpellation sur la pauvreté, la précarité et l'exclusion.

Il se veut un lieu de rassemblement et de communication inter-associatif pour être plus fort auprès des pouvoirs publics et du grand public.

Les organisations membres du collectif ALERTE Pays de la Loire signataires du communiqué de presse

- URIOPSS Pays de la Loire
- Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire
- Secours Catholique Caritas France
- Médecins du Monde délégation Pays de la Loire
- COORACE Pays de la Loire
- APF France Handicap
- Les Petits Frères des Pauvres

## **Contacts presse**

- **Secours Catholique Caritas France** – Hervé BONAMY, Président - [president.440@secours-catholique.org](mailto:president.440@secours-catholique.org) ; 06.08.31.51.78
- **Médecins du Monde** – Jean-Louis GRENIER, Délégué régional - [jean-louis.grenier@medecinsdumonde.net](mailto:jean-louis.grenier@medecinsdumonde.net) ; 06.80.63.05.10
- **URIOPSS Pays de la Loire** – Caroline URBAIN, Vice-Présidente – [i.ruisseau@uriopss-pdl.fr](mailto:i.ruisseau@uriopss-pdl.fr) ; 06.75.54.34.71
- **FAS Pays de la Loire** – Jean-François BAHAIN, Président – [paysdelaloire@federationsolidarite.org](mailto:paysdelaloire@federationsolidarite.org) – 02.41.20.45.16